

Commune de Saint Etienne de Chigny



TARIFS 2021

Délibération du 19 novembre 2020 applicable au 1er janvier 2021

Salle Ambroise Croizat 50 personnes avec cuisine

Périodes	Particulier commune	Particulier hors commune	Habitant des résidences sénior (sur justificatif)	Association communale	Association non communale
Le week-end : samedi et dimanche et jours fériés	180,00 €	360,00 €	180,00 €	-	-
Le week-end : vendredi à partir de 14h30, samedi et dimanche et jours fériés	220,00 €	440,00 €	220,00 €	-	-
Jour ouvré (hors jours fériés)	100,00 €	200,00 €	100,00 €	-	-
Demi-journée (matin jusqu'à 13h00. Après-midi jusqu'à 19h00)	70,00 €	140,00 €	70,00 €	-	-
journée	-	-	1 journée gratuite par an et par foyer sauf Noël (24 et 25/12) et Saint Sylvestre (31/12 et 01/01)	-	-
Occupation ou manifestation (événements organisés pour attirer du public)	-	-	-	50,00 €	-
Réunion	-	-	-	Gratuit	-
Convention annuelle	-	-	-	-	Agir Sport Santé : 3 € par heure Autre : 6 € par heure
Caution (dépôt si état des lieux) sauf réunion	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €